

Allianz IARD

Allializ IARD

Immeuble Elysées la Défense, 7 place du Dôme – TSA 21017 - 92099 La Défense Cedex, France
Société Anonyme au capital de 991.967.200 Euros
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris - France
542 110 291 R.C.S Paris

Entreprise régie par le Code des Assurances



153, rue de l'Université - 75007 PARIS Tel : 01.40.47.91.00 Fax : 01.40.47.61.90 e-mail : contact@assistance-etudiants.com

S.A.S. A.C.S. au capital de 150 000 € Société de courtage d'assurances 317 218 188 RCS Paris N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : www.orias.fr



Contrat N° 78 402 574

Numéro d'attestation	CC7276392		
Civilité/Nom/Prénom	M. GAILLOT Antoine	Date d'effet	07/09/2015
Date de naissance	28/09/1992	Date d'expiration	06/09/2016
Pays de nationalité	France	Prime totale	14,50 €
Adresse de provenance	33c avenue Edmond Grasset / 17690 Angoulins sur Mer France		

CONTRAT CCIP TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIE

GARANTIES	MONTANTS	
FRAIS MEDICAUX SUITE A ACCIDENT Frais médicaux et paramédicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et	7 700 € par sinistre	
d'hospitalisation Supplément chambre particulière Frais de transports pour soins Soins dentaires et prothèses dentaires suite à accidents (y compris orthodontie) Prothèses visuelles (y compris montures et lentilles) Autres prothèses (auditives, orthopédique) Cures suite à un accident (soins et hébergement) Frais de transport pour se rendre au cours en cas d'impossibilité de se déplacer normalement Franchise relative par sinistre	15 € par jour 150 € par sinistre 500 € par accident 500 € par sinistre (maximum 1000 € par an) 500 € par sinistre 2 300 € par sinistre 500 € par sinistre	
ASSISTANCE		
Assistance rapatriement hors domicile Rapatriement ou transport sanitaire au domicile ou dans un centre médical Accompagnement lors du rapatriement ou transport sanitaire Frais de séjour pour un membre de la famille Prolongation de séjour à l'hôtel Prise en charge d'un titre de transport (A - R) pour un membre de la famille Remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à l'étranger Franchise relative par sinistre Transport du corps en cas de décès Rapatriement du corps Frais funéraires nécessaires au transport Retour prématuré en cas de décès d'un parent Paiement des frais de recherche ou de secours Assistance juridique à l'étranger Paiement d'honoraires avance de la caution pénale Envoi de médicament Franchise relative par sinistre	Frais réels Frais réels Titre de transport Titre de transport + Frais d'hôtel 100 €/jour, Maxi 10 jours Frais d'hôtel 150 €/jour, Maxi 10 jours Frais réels 78 000 € par sinistre 20 € Frais réels maxi 10 000 € 2 500 € Titre de transport (A - R) 2 000 € par personne 2 000 € par sinistre 8 000 € par sinistre Frais d'expédition 20 €	
RESPONSABILITE CIVILE - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels seuls - Dommages immatériels non consécutifs	4 600 000 € par sinistre 760 000 € par sinistre 152 000 € par sinistre	
RECOURS Franchise par sinistre recours	15 000 € par sinistre 300 € par sinistre	
FRAIS D'INTERRUPTION D'ETUDES	Remboursement des frais réels au Prorata temporis, en cas d'accident	
INDIVIDUELLE ACCIDENT - En cas de décès dans les 2 ans suivant l'accident - En cas d'invalidité permanente totale	16 000 € 183 000 € par assuré x le taux d'invalidité contractuel	

En cas de demande d'assistance contactez Mutuaide Assistance :

PAR TÉLÉPHONE • (33.0) 1 45 16 77 18

PAR FAX • (33.0) 1 45 16 63 92

PAR E-MAIL • assistance@mutuaide.fr

20150823194853